



Commission Environnement, CE

Rapport « Salubrité » du 8 juin 2021

Membres : Ivan Martignoni, Rachel Guidi, Stéphane Hilty, Josiane Chaignat, René Gisiger, Hervé Blanchard, Christian Cheyroux (Pdt)

Déléguée : Prisca Wasem

Diffusion : Conseil municipal

Objet : Vu l'augmentation constante de l'usage des espaces verts du Quédan et du bord de l'Aire, le maintien de la salubrité de ces espaces nécessite des moyens supplémentaires pour maîtriser les déjections humaines toujours plus présentes.

Exposé :

Séance du 25-03-2021 : Il est rapporté à la commission l'état déplorable de l'arrière du parc du Quédan qui sert de toilettes publiques. Ce constat amer, étayé par un échange de considérations issues du passé et d'autres situations actuelles, incite à reposer la question des toilettes dans les endroits publics.

Après discussion, il est décidé de demander au personnel communal :

1. d'éliminer, combler autant que faire se peut les coins cachés et qui rendent possible de souiller le parc tout en restant invisible à la vue d'autrui.
2. Afin de s'appuyer sur des faits, d'effectuer un état de situation des déjections humaines, dans les parcs et autres lieux ouverts communaux d'ici cet été, afin que, si nécessaire, une solution soit trouvée avant cet automne et budgétée.

Séance du 05-06-2021 : Le sujet est relancé ; P. Wasem informe la commission d'un état standard de déjections humaines au niveau de la commune et d'une prochaine campagne de sensibilisation.

Après discussion, les actions suivantes relatives au Quédan et au bord de l'Aire sont proposées :

1. Afficher au Quédan et au bord de l'Aire les WC les plus proches.
2. Adhésion à l'action de sensibilisation présentée par P. Wasem.
3. Mise en place d'une cabine de WC mobile dans le parc du Quédan avec si possible une mise en test durant l'été.
4. Implantation de WC publics extérieurs accolés d'une part à l'ancienne chapelle et d'autre part, au couvert.

Conclusion :

La commission Environnement propose au Conseil municipal de :

1. Demander au Conseil administratif d'afficher au Quédan et au bord de l'Aire les indications d'accès aux WC temporaires et fixes les plus proches (plan, horaires).
2. Demander au Conseil administratif de placer une cabine de WC mobile au Quédan et au bord de l'Aire durant l'été et de rapporter sur la pertinence de la mesure cet automne.
5. Demander au Conseil administratif d'implanter des WC publics extérieurs accolés d'une part à l'ancienne chapelle et d'autre part, au Couvert de Certoux.

Les membres de la commission remercient le personnel de la Mairie qui s'investit quotidiennement pour la salubrité de notre commune.

Le présent rapport est accepté à l'unanimité des membres de la commission.

Christian Cheyroux
Président